

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

N° 348.

THÈSE

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE,

Présentée et soutenue le 28 *août* 1838,

Par N.-C. CONARD, du Planquey

(Eure).

I. — Des causes et du traitement des névralgies de la face.

II. — Déterminer si les préparations mercurielles peuvent donner lieu à des altérations semblables à celle qu'on attribue au virus vénérien.

III. — Des particularités de la structure de l'œil humain qui pourraient être considérées comme remédiant à l'aberration de sphéricité et de réfrangibilité.

IV. — Donner les caractères des plantes de la famille des rubiacées et l'indication des ordres qui y ont été établis.

(Le Candidat répondra aux questions qui lui seront faites sur les diverses parties de l'enseignement médical.)

PARIS.

IMPRIMERIE ET FONDERIE DE RIGNOUX ET Ce,

IMPRIMEURS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE,

Rue des Francs - Bourgeois - Saint - Michel, 8.

1838.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. ORFILA, DOYEN.	MM.
Anatomie	BRESCHET.
Physiologie	BÉRARD (aîné).
Chimie médicale	ORFILA.
Physique médicale	PELLETAN.
Histoire naturelle médicale	RICHARD.
Pharmacie et Chimie organique	DUMAS.
Hygiène	ROYER-COLLARD.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN. GERDY.
Pathologie médicale	DUMÉRIL. ANDRAL, Examinateur.
Anatomie pathologique	CRUVEILHIER.
Pathologie et thérapeutique générales	BROUSSAIS.
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	....
Médecine légale	ADELON.
Accouchements, maladies des femmes en couches et des enfants nouveau-nés	MOREAU.
Clinique médicale	FOUQUIER. BOUILLAUD, Président. CHOMEL. ROSTAN.
Clinique chirurgicale	JULES CLOQUET. SANSON (aîné). ROUX. VELPEAU.
Clinique d'accouchements	DUBOIS (PAUL).

Agrégés en exercice.

MM. BÉRARD (AUGUSTE), Examinateur.
BOUCHARDAT.
BOYER (PHILIPPE).
BROUSSAIS (CASIMIR).
BUSSY.
DALMAS.
DANYAU.
DUBOIS (FRÉDÉRIC).
GUÉRARD.
GUILLOT.

MM. JOBERT.
LAUGIER.
LESUEUR.
MÉNIÈRE.
MICHON.
MONOD.
REQUIN.
ROBERT.
VIDAL, Examinateur.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE ET A MA MÈRE.

Amour et reconnaissance éternels.

A MES FRÈRES.

Amitié.

N.-C. CONARD.

A M. A. LEPREVOST,

Député de l'Eure.

Hommage respectueux.

N.-C. CONARD.

QUESTIONS

SUR

DIVERSES BRANCHES DES SCIENCES MÉDICALES.

I.

Des causes et du traitement des névralgies de la face.

Les névralgies, νεῦρον, ἄλγος, comme beaucoup d'autres maladies, ont été pendant longtemps presque inconnues. Meglin dit que dans les ouvrages des anciens on ne trouve aucun tableau qui les dépeigne d'une manière reconnaissable. De très-grands praticiens n'en ont jamais vu, le célèbre Franck est de ce nombre. Thélénius n'en a vu que deux fois en vingt ans; le docteur Æpli une fois dans le même espace, et Sauvages nous dit : « Atrocem illum morbum semel observavi ante decem annos. » Il faut arriver jusqu'au XVIIIe siècle pour trouver des descriptions assez fidèles de cette maladie, qui, regardée comme fièvre locale par certains auteurs, et décrite sous le nom de *fièvre larvée*, reçut différents noms : celui de *fulgura doloris*, par Cotugno ; *tic douloureux de la face*, par Meglin; et enfin plus justement nommée *névralgie faciale*, par Chaussier.

La dénomination de névralgie était donc bien généralement adoptée ; mais différentes observations de M. Martin, insérées dans la *Revue médicale*, juin 1824, et quelques remarques par MM. Melier et Roche, dans le *Journal général de médecine*, mars 1827, lui ont porté atteinte. MM. Roche et Sanson, qui, dans la première édition de leur *Pathologie*, se sont servis du mot *névralgie*, ont cru devoir lui substituer, dans les

suivantes, celui de *névrite* et de *névrose.* On a confondu, disent ces messieurs, sous le nom de névralgie, des affections qui ne se ressemblent que sous certains points de vue, l'irritation inflammatoire et l'irritation nerveuse, leur distinction étant bien établie. Il paraît certain que la névrite affecte le plus souvent les hommes, les adultes, les sujets forts et sanguins, tandis que la névralgie s'observe plus fréquemment chez les femmes, et principalement chez les hystériques; et parmi les hommes, chez les sujets nerveux, mélancoliques, irritables. Les causes de la névrite sont des violences, tandis que les névralgies ont souvent une étiologie inconnue : ainsi la névrite se développe sous l'influence de contusions, de piqûres et de déchirures des nerfs, par l'action du froid humide, et principalement le décubitus sur le sol humide pendant la nuit, etc.; les névralgies, au contraire, sont souvent produites par des affections morales, l'abus de certaines substances, telles que café, liqueurs, etc. Cependant les causes des névrites et des névralgies sont souvent méconnues. Enfin, selon ces auteurs, la névrite serait une phlegmasie locale réagissant sur les organes les plus susceptibles d'inflammation, estomac, cerveau, cœur, etc.; tandis que la névralgie n'étant pas accompagnée de fièvre, ni de rougeur, ni de chaleur, la douleur ne s'irradie pas moins dans toutes les ramifications du nerf.

L'illustre auteur de l'*Histoire des phlegmasies chroniques* place les névralgies à côté du rhumatisme (*Cours de pathologie*, 1834), et n'admet pas la division de MM. Roche et Sanson.

C'est André, chirurgien de Versailles, qui fit connaître les névralgies dans ses *Observations pratiques sur les maladie de l'urètre*, en 1756. Cependant, d'après Meglin, Jean Halman Degner aurait donné une observation très-bien faite de cette maladie observée chez un prédicateur, en 1724, sous le titre *De dolore quodam perraro acerboque maxillæ sinistræ partes occupante et per paroxysmos recurrente.* Degner lui-même croit que Laurent Bousch est mort, en 1665, de la même affection.

Les névralgies dont je dois m'occuper ici affectent les rameaux nerveux de la cinquième paire, frontal, sous-orbitaire et maxillaire. Sont-ce là les seuls nerfs qui puissent être malades? Chaussier dit en remarque :

Le nerf facial, de même que les rameaux du nerf trifacial, peut sans doute être le siége primitif d'une affection névralgique, et d'après son trajet, sa situation, sa distribution, la douleur doit s'étendre du trou stylo-mastoïdien sur la face, l'oreille et une partie du col. Mais nous n'avons pas eu occasion d'observer cette espèce, et nous n'en avons trouvé aucune description précise dans les écrivains. Quoi qu'en disent les physiologistes dont les expériences expliquent tant de phénomènes pathologiques, je croirais assez avoir observé dernièrement, en Normandie, une névralgie de la septième paire.

Les causes des névralgies ont été pendant longtemps inconnues; mais à mesure qu'on a étudié les influences du moral sur le physique, et celles des corps extérieurs sur l'homme, on est parvenu à des résultats plus satisfaisants; c'est ce qui me permettra de diviser les causes en :

1° *Prédisposantes.*

A. L'âge : de trente-cinq à quarante-cinq ans, d'après Fothergill; Gunther a cependant observé cette maladie chez une jeune fille de neuf ans, et Leideinforst chez une de dix-neuf. *B.* Le sexe: la femme y est plus sujette que l'homme en Angleterre, d'après Fothergill, Pugol et autres; en France elle serait plus fréquente chez l'homme que chez la femme, c'est l'opinion de Thouret. Dans les douze observations que Meglin cite dans sa brochure, dont dix lui sont propres, sept ont été recueillies chez des femmes et trois chez des hommes. *C.* Le tempérament nerveux, mélancolique, dispositions arthritiques. *D.* Les idiosyncrasies.

2° *Efficientes.*

Qui agissent, 1° sur le cerveau : *A.* les affections morales vives, les peines ou les plaisirs portés à l'excès et souvent répétés; *B.* une peur; *C.* l'annonce de quelque sinistre; *D.* l'hypocondrie, d'après M. Joly. Mais comment se fait-il que l'organe central des sensations, organe sans

lequel l'homme devient semblable à la brute, impressionné de telle ou telle manière va modifier tel tronc nerveux et tel ou tel rameau? Le fait existe. 2° Sur les cordons nerveux: *A*. les violences physiques, telles que pansements, coups, déchirures, sections incomplètes, comme à la suite de plaies par armes de guerre. J'en ai vu un beau cas dans le service de M. Sauvage à l'Hôtel-Dieu de Caen, chez un jeune militaire; j'ai vu aussi pendant deux ans une femme cruellement tourmentée d'une névralgie à la suite d'une saignée. Pouteau cite aussi plusieurs cas, qui ne reconnaissent pour cause qu'une piqûre; *B* des tumeurs; *C*. des productions morbides qui compriment tel ou tel rameau nerveux, ou se développent sur telle ou telle partie, sont des espèces d'épines qui produisent la maladie. C'est d'origine sur différentes parties du corps que Chaussier a fait sa classe de névralgies qu'il désigne sous le nom d'*anormales*; *D*. des abcès; *E*. la carie; l'avulsion des dents. Un célèbre dentiste de Paris, Duval, a publié plusieurs observations de personnes qui s'étaient fait arracher des dents pour se guérir de la névralgie commençante, mais chez qui le mal avait été en augmentant. 3° Sur les extrémités nerveuses: dans cette catégorie nous avons à examiner les vicissitudes atmosphériques: *A*. le froid est une cause productrice très-puissante; de là cet axiome: Le froid est l'ennemi des nerfs. C'est surtout la névralgie de la peau qu'il peut déterminer (Chaussier). « Son impression (du froid), dit M. Broussais, détermine un mouvement d'irritation, qui peut devenir une inflammation véritable. » Il regarde les névralgies comme très-fréquentes chez les militaires. M. Rousset, médecin à l'Hôtel-Dieu de Paris, dit qu'une vieille femme de 87 ans, qui était atteinte de névralgie sciatique depuis quarante ans, souffrait plus l'hiver que l'été. *B*. Le froid humide paraît aussi avoir une très-funeste influence sur la production de ces maladies, comme sur tant d'autres; mais les alternatives brusques et tranchées en ont encore davantage. On a admis aussi que les nerfs de la face, à cause de leur proximité du cerveau, étaient souvent malades; mais ne serait-il pas plus rationnel de regarder cette circonstance, qu'on place en première ligne, comme très-secondaire? Dans ces cas, les circum-

fusa frappent les nerfs, dont le cerveau est fort impressionnable. Tant qu'aux névralgies sciatiques, dont je ne devrais pas parler, je les crois généralement produites par l'intempérie des saisons sur des hommes qui y sont exposés pour subvenir aux frais de leur existence. Quant au cerveau, il n'y participe pas.

André a encore admis comme causes une éruption cutanée, la suppression d'une hémorrhagie habituelle, d'un écoulement séreux ou muqueux, etc.

Enfin Chaussier conclut qu'il y a toujours : 1° une cause matérielle d'irritation fixe sur le nerf; 2° que cette cause n'est pas la même dans tous les cas; 3° qu'ainsi il faut la connaître pour établir un traitement efficace.

Les lésions organiques, tubercules, ossifications, indurations, ramollissements, hydropisies, rougeurs, flaccidités du névrilemme et du nerf lui-même, ont été regardées comme capables de produire les névralgies: mais ne serait-il pas plus conforme aux préceptes de la saine physiologie pathologique de les regarder comme conséquence de l'inflammation? Quoi qu'il en soit, qu'on me permette de citer quelques faits qui, je le dis à regret, ne peuvent servir à éclairer sur la nature des névralgies de la peau que par analogie.

M. Rousset, médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris, a vu une femme âgée de 87 ans atteinte d'une névralgie sciatique qu'elle portait depuis 40 ans; elle était affectée d'un asthme qui lui fit perdre la vie. A l'ouverture on découvrit la veine d'un nerf évidemment variqueuse, sans traces de lésion organique, sans hydropisie sous le névrilemme; seulement il parut un peu plus lâche (Montfalcon).

Cirillo a trouvé un nerf qui avait été atteint de névralgie considérablement tuméfié, et toute sa substance aussi consistante qu'un tendon; d'autres fois on a trouvé de l'œdème.

Le professeur Chaussier a vu le volume du nerf manifestement accru, et ses vaisseaux variqueux. L'immortel Bichat a observé le même fait.

Siebold a trouvé un nerf intercostal rougeâtre et amaigri; Cirillo, le nerf épaissi et endurci; Van-de-Keer a vu des injections très prononcées dans le nerf fémoro-poplité.

M. Martinet a trouvé des nerfs rouges; leur névrilemme injecté, infiltré de sérosité limpide ou purulente, sanguinolente dans quelques cas, avec augmentation du nerf ramolli ou induré.

Cotugno regardait aussi les névralgies comme le résultat d'une inflammation soit du névrilemme, ou de la pulpe nerveuse, d'autant plus que souvent on en a trouvé la preuve avec le scalpel. Cependant combien de fois n'a-t-on pas trouvé la nature muette! Montfalcon dit que ce serait une hérésie médicale que de douter de la nature inflammatoire des névralgies; c'est aussi la manière de voir de l'illustre auteur de la *Nosographie philosophique*, de Joli et de beaucoup d'autres auteurs.

Traitement. — Sublata causa, tollitur effectus. C'est par l'exécution de ce précepte que le thérapeutiste doit commencer tout traitement. Ainsi donc pour les névralgies morales, qu'on me passe l'expression, 1° distraire la femme triste, l'entretenir d'affaires tout à fait étrangères à celles qui lui occasionnent ses tourments; 2° la malade est-elle mélancolique, hypocondriaque, lui faire changer ses habitudes, ne la jamais abandonner à elle-même: habite-t-elle la ville, lui prescrire la province; les amusements champêtres, insolites à cette citadine, procureront les plus heureux résultats; la promenade et l'exercice du cheval lui seront avantageux. Sont-elles dues aux vicissitudes atmosphériques, au froid par exemple; couvrir la partie affectée de flanelle, qu'on recouvre de toile, sur laquelle on applique encore des vêtements chauds : mais le froid humide, que je regarde, comme je l'ai dit, capable de produire surtout la névralgie des gros troncs, tels que le sciatique, il faut s'en préserver; en un mot, traitement hygiénique en première ligne : et c'est pour avoir eu si peu recours aux préceptes d'une saine doctrine qu'on a vu tant de traitements mis en usage, moyens empiriques toujours, et, j'ose le dire, à tort.

En Italie, on ne voit pas de névralgies. Cet heureux privilége est dû, d'après les auteurs, à l'uniformité de température.

Suétone nous dit en parlant d'Auguste : « Coxendice, et femore, et « pede sinistro non perinde valebat, ut sæpe etiam inde claudicaret, sed « remedio arenarum atque arundinum confirmabatur. » Mais était-ce bien une névralgie?

« Quin et, dit Galien, nervo inflammato, non pauci spasmum correpti « sunt et mente alienati, quorum quidam sic affecti, cum sapientiorem « medicum nacti essent, qui nervum illis abscinderet, statim spasmo et « mentis alienatione sunt liberati, sed postea musculum in quem nervus « insertus erat insensibilem atque inutilem ad motum habuerunt. » Longtemps après Galien, Nunck conçut l'idée de paralyser le nerf malade en en pratiquant la section, et Maréchal, membre de l'Académie de chirurgie, la réalisa. C'est lui qui, le premier, osa porter le fer sur des organes siége d'atroces douleurs qui empoisonnent l'existence de ceux qui les endurent. Ses tentatives ne furent pas toujours couronnées de succès. Il pratiqua chez une dame la section du nerf sous-orbitaire. Elle trouva le doux sommeil qu'elle cherchait en vain depuis si longtemps; le jour même elle dormit six heures, et les accidents cessèrent : mais la plaie s'étant cicatrisée le troisième jour, les douleurs se renouvelèrent avec autant de violence qu'auparavant. Deux ans se passent dans les mêmes tourments ; André est consulté; il prend conseil de Lapeyronie, premier chirurgien du roi, et Lafosse, et emploie le séton. Il détermine une abondante suppuration pendant six semaines, applique un caustique, fend l'escarre, et cautérise avec l'eau mercurielle. Quelques légers accès eurent encore lieu; mais le douzième jour, tout avait disparu. Dix mois après, les douleurs reparaissent, le même traitement est mis en usage, et la maladie est guérie pour jamais. Leydig pratiqua aussi la section du rameau sous-orbitaire avec succès : la douleur disparut. André a encore guéri un homme malade depuis quinze ans d'un tic douloureux avec distorsion de la face, à qui Maréchal avait inutilement fait arracher toutes les dents du côté affecté. Les caustiques produisirent encore la guérison tant désirée.

Arrache-t-on les dents, on ne fait qu'exaspérer le mal loin de le diminuer. Duval, célèbre dentiste, a eu plusieurs fois à se repentir d'avoir inutilement privé des malades de leurs dents : plusieurs médeeins ont vu aussi l'abus de cette pratique. Le fer a été employé avec suecès par M. Jules Cloquet; avec l'aeupuneture, il obtient des succès très-satisfaisants : il guérit par ee procédé les einq sixièmes de ses malades. Pour que la section des nerfs réussît, il faudrait, d'après M. Lisfranc, enlever une portion de nerf. Mais malheureusement cette opération n'est pas toujours praticable : aussi est-elle abandonnée aujourd'hui ; puis, comme le remarque l'infortuné professeur de l'antique Faeulté de Montpellier, l'opération du rameau sous-orbitaire se pratique souvent sans sucèès.

M. le baron Rieherand a employé avec succès le fer. Par ee proeédé, il a guéri une névralgie plantaire.

Montfalcon dit qu'on trouve dans le beau travail d'Andry et Thouret sur les propriétés médieales de l'aimant, trois observations de névralgies combattues par l'applieation sur les parties malades de plaques d'acier aimanté.

L'éleetricité négative a réussi dans certains cas. Ce sont les expériences curieuses de l'abbé Nolet qui ont donné lieu à l'emploi de ee moyen. Dans les mains de Mauduit, elle a augmenté l'état eonvulsif.

Les eautères ont été employés plusieurs fois avee sueeès par André dans différents eas de névralgies faeiales opiniâtres; leur applieation réitérée, et la suppuration entretenue pendant longtemps, ont produit des guérisons durables. Cotugno n'a pas manqué de faire l'éloge des vésieatoires. Il m'a réussi dans le cas que j'ai eité; mais sur la surfaee dénudée, j'appliquai l'hydrochlorate de morphine. C'est surtout les vésieatoires volants qui ont été mis en usage. Les rubéfiants comptent des partisans; il en est de même de la pommade de Dauthenrieth. M. Récamier emploie à l'Hôtel-Dieu de Paris la térébenthine avee des succès variés. Les antispasmodiques ont été prescrits par Meglin avee avantage. Ses pilules se composent de :

℞ Oxyde de zinc, Extrait de jusquiame noire, *Id.* de valériane sauvage,	āā P. E.

Le malade en prend deux par jour de gr. ijj chaque le premier, et augmenter chaque jour.

Pujol dit qu'un curé des environs de Chartres fut attaqué cruellement d'une névralgie dont le foyer s'était placé sur l'articulation de la mâchoire, à la suite d'une fluxion catarrheuse causée par une chute d'eau sur la tête. Le quinquina produisit une guérison durable. Était-ce une névralgie du nerf de la septième paire dont j'ai déjà parlé ?

Galien employait le topique d'Andromaque :

Soufre, Poix,	P. E.

Différents autres remèdes actifs ont encore été employés : les frictions mercurielles par Waton (*Journ. de méd.*, 1793); les antimoniaux, la résine de Gayac, sa dissolution dans l'ammoniaque, l'infusion alcoolique de datura stramonium par Lentria, d'aconit par Hufeland, d'arnica par Vogler, de belladone par Baldinger : les narcotiques ont encore des partisans. Pujol prescrivait le bain froid localement comme tonique.

Je remarque avec peine que nul auteur n'a fait de distinction entre l'état aigu et l'état chronique, et pourtant quelle différence! Cependant Chaussier voyait bien qu'il y avait une distinction à faire, car il dit dans son beau tableau : « La saignée est généralement utile dans le commencement, surtout après la cessation d'une évacuation sanguine. » M. C.-P. Ollivier dit aussi que les évacuations sanguines réussissent (il spécifie) dans la sciatique avec les cataplasmes émollients et narcotiques. J'ai vu M. Lisfranc à la Pitié enlever une semblable névralgie chez un homme, datant de cinq à six jours. Dès le 4e ou le 5e la guérison fut complète. Quatre-vingts sangsues furent appliquées le premier jour, soixante le second; en un mot, le traitement antiphlogistique fut

énergique. Le même traitement ne pourrait-il pas être mis en usage dans les névralgies de la face, ou plutôt ne devrait-on pas toujours commencer par lui? Je le pense. Dans l'état chronique c'est aux narcotiques qu'on a recours : les vésicatoires volants, les antispasmodiques, le quinquina, surtout quand la maladie a pris le type intermittent; ce qui s'observe assez souvent. On doit être sobre des drastiques, des catarrhectiques et des vomitifs, dit Chaussier.

Trouvant ce matin, 20 août, une névralgie frontale dans le service du professeur Rostan à l'hôpital des Cliniques, j'en ai recueilli les causes la marche, le traitement, et je vais en consigner ici l'histoire : elle affecte un homme âgé de trente ans, fortement constitué, colporteur, jouissant habituellement d'une bonne santé, menant une vie sobre. Il a eu dans sa jeunesse une migraine dont les accès revenaient tous les quinze jours, mais qui étaient peu violents, et qui ne l'empêchaient pas de se livrer à ses occupations. Il a été pris, il y a dix-huit jours, à la suite d'une sueur rentrée, dit-il, d'un mal de tête violent, mais d'un seul côté. Le soir il a ressenti un frisson, du froid aux extrémités; il a tremblé, puis à ce stade a succédé celui de chaleur et de sueur. La nuit a été très-orageuse, et il n'a pu goûter aucun repos. La fièvre a un peu diminué le lendemain matin, pour reprendre la même intensité chaque jour jusqu'à l'entrée à l'hôpital qui a eu lieu le 15. Depuis l'invasion de la maladie, il n'avait pris qu'un peu de tisane ordinaire et mis les jambes à l'eau plusieurs fois; mais il n'éprouvait aucun soulagement. A la première visite on lui a prescrit un purgatif qui a produit d'abondantes évacuations et un peu d'amélioration. Le lendemain 17, prescription d'une saignée au bras qui n'a pas été pratiquée; infusion de laurier-cerise; emplâtre saupoudré de gr. xji d'opium sur la tempe malade. Le 18, application de vingt-quatre sangsues et une pilule de Meglin de gr. iij par jour. Sous l'influence de ce traitement l'état s'est amélioré de beaucoup. Le malade se dit presque guéri aujourd'hui 20; on lui donne le quart d'aliment, et on continue l'emploi des pilules.

II.

Déterminer si les préparations mercurielles peuvent donner lieu à des altérations semblables à celles qu'on attribue au virus vénérien.

Le mercure hydrargyrum (vif-argent) a été employé depuis très-longtemps en médecine. Paul d'Égine dit qu'on l'administrait contre les coliques, la gale et autres maladies de la peau. Bosquillon nous dit, dans sa remarque sur la traduction de Bell, qu'Avicenne le regarde comme incapable de produire aucun mal. Le poète Ausonne rapporte l'histoire d'une femme qui, voulant empoisonner son mari, associa le mercure à certaines substances inertes, mais qui ne put atteindre son but. Galien le regardait comme un poison, et n'osait le prescrire. Cependant une telle autorité ne put prévaloir, et il fut administré sous différentes formes avec des succès variés. Plusieurs empiriques lui durent de grandes fortunes, et beaucoup de croyants une mort longtemps et cruellement attendue. La vérole, dont nul nouveau Jenner ne nous découvre la véritable source, sévissant cruellement, alors que chaque maladie avait son topique, son baume, alors, dis-je, le mercure éteint sous toutes les formes, fut regardé comme neutralisant la virus, le poursuivant par tous les points de l'économie, chaque atome de mercure saisissant corps à corps chaque parcelle de virus. Son emploi persiste donc; mais, le croirait-on, les accidents les plus graves que ce puissant médicament peut produire sont regardés comme curatifs : et de là pas de traitement possible dans cette dégoûtante maladie, que l'administration même la plus méthodique ne peut pas toujours prévenir. Chicoineau, chancelier de l'Université de Montpellier, fit un horrible tableau de la salivation, et la regarda comme inutile au traitement de la vérole. Massa déjà s'était élevé contre cette pratique, et proposait de mettre quelque intervalle entre chaque friction. Cependant, malgré les efforts d'hommes dévoués à l'humanité, la salivation était regardée comme curative par

beaucoup de médecins. Cette méthode était encore pratiquée à Bicêtre, en 1787, lorsque Cullerier, l'oncle, fut chargé du service des vénériens de cet hospice. C'était là l'âge d'or pour le mercure ; mais les victimes sans nombre qu'il immolait lui suscitèrent des ennemis acharnés, et passa pour causer les accidents mêmes qu'on se proposait de guérir et de prévenir par la suite : de là le nom d'ulcère mercuriel donné à ces ulcérations suite de l'emploi du mercure et d'ulcères vénériens. Chez les malades vierges de tout traitement, les exostoses, les tremblements mercuriels, les paralysies, en un mot les syphilides; furent regardés, par les uns, comme dus au virus syphilitique, par les autres, au mercure : ceci me conduit naturellement à faire, et la part du mercure, et la part de la vérole.

Le mercure, travaillé journellement ou administré à l'état métallique, à l'état d'oxyde et de sels, produit ordinairement des accidents constants et dans leur mode de développement, et dans leurs caractères distinctifs. Après l'administration du mercure pendant un nombre de jours variables, selon la constitution des malades, mais surtout de l'état de la bouche et des glandes dont les canaux excréteurs s'ouvrent dans cette cavité, les avant-coureurs du triste et dégoûtaut cortége se manifestent. Le mercure me travaille, vous dit-on, puis, ouvrez la bouche, une haleine repoussante sort comme d'un foyer infect ; vous voyez les gencives tuméfiées, d'un rose pâle, les dents sales, jaunâtres, presque entièrement enveloppées de mucosités, mobiles dans leurs alvéoles. Un prompt remède n'est-il pas appliqué contre le principe de tant de maux, bientôt la bouche entière est douloureuse, la parole difficile, tant est malade l'organe qui est chargé de l'exécuter, puis sort une quantité de liquide d'une source infecte. La bouche devient un foyer d'abcès recouverts d'enduits jaunâtres; que dis-je! la mort peut frapper la peau, les muscles, et les os, et l'on voit bientôt un squelette vivant, moissonné à la fleur des ans.

Selon que le mercure est administré à dose convenable, ou qu'il ets travaillé pendant longtemps, les accidents sont bien différents; ainsi, dans le premier cas, nous voyons salivation, ulcères dans les amyg-

dales, et dans le second cas, les émanations, dit M. Londe dans son *Hygiène*, produisent des douleurs aux articulations des poignets, des coudes, des genoux, des pieds, puis enfin des accidents cérébraux, et des tremblements. Les ouvriers languissent quelques années dans ce misérable état morbide, puis meurent de consomption ou d'apoplexie. Certains doreurs lui ont dit avoir eu toutes les dents ébranlées. Ramazzini rapporte dans son *Essai sur les maladies des artisans*, qu'un doreur sur métaux travaillant dans un appartement spacieux où il couchait avec sa femme, fut atteint, ainsi qu'elle, d'une salivation abondante. La muqueuse buccale se couvrit d'ulcères, quelques dents tombèrent; il lui était impossible d'avaler les liquides, les solides, il fut atteint d'un tremblement; mais grâce au legs du riche Ravrio à l'Académie des sciences, et à la découverte d'un moyen propre à donner un cours aux émanations métalliques, le sort des ouvriers qui travaillent les métaux est désormais adouci; c'est M. Darcet qui en est l'auteur.

Les accidents mercuriels apparaissent en général peu de temps après la diminution ou l'absorption du mercure; cependant ayant vu un cas exceptionnel (pour moi) dans les salles de M. Louis à l'Hôtel-Dieu, je vais le rapporter ici. Une jeune fille, lingère, âgée de dix-sept ans, assez fortement constituée, est entrée dans le service de M. Récamier en novembre 1837, pour y être traitée d'une ulcération au col de la matrice, et d'un écoulement. Elle a fait des frictions avec le cérat mercuriel, aux cuisses, aux jambes, et dans le vagin, jusqu'au mois de février suivant. Elle a salivé pendant un mois, dit-elle, à l'hôpital, et douze chez elle. N'étant pas guérie de son écoulement, ni de son ulcération, elle est entrée aux Vénériens (femmes), dans le service de M. Gibert. Des injections et des bains lui ont été prescrits; elle est sortie, pour rentrer de nouveau à l'Hôtel-Dieu, chez M. Louis, pour s'y faire traiter de sa salivation, qui a reparu depuis quelque temps, sans avoir pris de mercure, car elle dit n'en avoir pas pris à l'hôpital de l'Oursine. Deux Anglais présents à la visite de M. Louis,

lorsqu'il a vu la malade pour la première fois, ont dit avoir vu la salivation survenir vingt-quatre ans dans un cas, et quinze dans un autre, après l'emploi du mercure. J'ai entendu dire dernièrement à Saint-Louis, à M. Biett, que des syphilides se seraient manifestées quarante deux ans et vingt ans après l'apparition des symptômes primitifs; chancre. On trouve dans les auteurs quelques analogues : ainsi, M. Jourdan dit dans son *Traité complet des maladies vénériennes*, que M. Cullerier l'a vu éclater trois mois après la fin du traitement, et M. Louyer-Villermay, un an après l'emploi des frictions, à la suite d'un bain de rivière un peu froid. On lit dans le journal de M. Hufeland l'observation d'une vieille femme qui, ayant été soumise pendant longtemps à l'usage du mercure, éprouvait une salivation considérable toutes les fois qu'elle faisait usage de l'opium.

M. Eusèbe de Salles rapporte dans l'*Encyclopédie des sciences médicales*, que l'on a vu à bord du vaisseau anglais *le Triomphe*, les effets délétères de l'atmosphère imprégnée de mercure. Ce vaisseau recueillit la cargaison d'un navire espagnol qui fit naufrage à l'entrée du détroit de Gibraltar. La cargaison consistait en mercure coulant, renfermé dans des barils qui, mal cerclés, se défoncèrent aussitôt qu'ils furent placés à bord *le Triomphe*. Le mercure inonda la cale de ce bâtiment. Au bout de peu de temps, deux hommes de l'équipage étaient tombés malades, en éprouvant tous les symptômes que l'on observe chez les mineurs illyriens; il fallut désarmer le bâtiment, le vider de son lest, et enlever minutieusement toutes les parties visibles du métail qui l'avait inondé. Cette opération finie, l'assainissement était loin d'être complet, car les marins qui y mettaient le lest éprouvèrent les mêmes symptômes que les matelots avaient ressenti. Les chats qui y séjournaient quelques jours avaient des convulsions, les rats sortaient de leurs retraites, sautaient, faisaient des cabrioles, et mouraient dans de vrais accès d'épilepsie. Les moutons, les cochons que l'on mit à bord, éprouvèrent aussi un effet délétère.

Swediaur nous dit bien qu'il procura une salivation abondante à son chien, en lui frictionnant le dos trois jours de suite avec l'onguent

mercuriel, mais il ne nous dit pas s'il eut des ulcères dans la bronche: le pauvre animal infectait la maison de son maître, et faillit en périr.

Jusqu'à présent j'ai examiné les effets du mercure sur différents organes, j'ai passé en revue le système glanduleux, le système nerveux et le système muqueux Je vais maintenant parler du pulmonaire. Le mercure est-il administré longtemps, l'amaigrissement, loin de procurer l'embonpoint, comme on l'a dit, survient; les malades perdent une quantité énorme de salive, ne peuvent manger, toussent, s'affaiblissent, et la mort s'ensuit. J'ai vu plusieurs malades périr ainsi des suites des accidents mercuriels. Lorsque, en 1834, je suivais la visite de M. Lisfranc, ce professeur donnait le calomel dans le traitement des tumeurs blanches; il attachait assez d'importance à la salivation; aussi je l'ai vu administrer à la dose de gr. xx, xxv et même xxx par jour, dans le but de la déterminer. Chez une jeune femme, il en détermina une très-abondante; on se garda de l'arrêter à cause de la diminution de la tumeur. Mais qu'arriva-t-il? Les deux poumons se prirent, la malade toussa et cracha beaucoup, et succomba bientôt dans le dernier degré du marasme; les poumons étaient tuberculisés.

Parcourant dernièrement les observations de la clinique médicale de la Charité par le professeur Bouillaud, je trouve le nom de Merand: je me rappelle à l'instant que, visitant les salles de ce professeur, une pauvre Bayeusenne me reconnaît pour avoir reçu mes soins à l'Hôtel-Dieu de Caen. Elle m'apprend que, n'ayant pu se faire guérir à Caen, elle était venue à Paris pour se faire administrer un traitement mercuriel que M. Le Sauvage, ennemi juré du mercure, n'avait pas voulu prescrire. M. Cullerier en administra un; mais que produisit-il? une *tuberculisation du poumon gauche.* Et que restait-il de cette belle Normande? un squelette vivant, une jeune infortunée sur le bord de la tombe. C'est avec regret que je trouve l'autopsie muette sur l'état des organes génitaux malades depuis longtemps, et qui auront échappé à l'investigation du professeur de la Charité.

Le même sort, probablement, attend la malade dont j'ai recueilli l'observation chez M. Louis, car elle maigrit beaucoup.

Dès longtemps quelques praticiens distingués, voyant les désordres que procurait le mercure, l'associèrent avec différentes substances, dans l'intention de prévenir la salivation. De là tant de formules; car chacun avait la sienne. On a été plus loin : la chimie, prenant réellement place parmi les sciences physiques, procura différentes combinaisons de mercure avec le chlore, l'iode, le soufre, etc., et ces produits ont remplacé les frictions mercurielles, qui, de tous les traitements, sont les plus susceptibles de provoquer le pthyalisme. Cullerier préconisa le deutochlorure, et l'affectionna particulièrement, malgré l'opposition du professeur le baron Richerand. On regarde assez généralement ce sel comme déterminant le moins la salivation; mais quel estomac ne faut-il pas pour supporter la présence de ce médicament dans sa cavité! Si on l'emploie longtemps, soit à l'état solide (pilules), ou à l'état liquide (liqueur de Sydenham), il produit des gastrites très-opiniâtres. Et que de malades ont trouvé la mort dans l'emploi d'un médicament dans lequel ils cherchaient une guérison certaine!

Après avoir examiné les résultats que je crois appartenir au mercure, j'examinerai maintenant ce qui appartient à la syphilis.

Syphilis. — Quelques ulcères, un, deux et même trois, se trouvent au palais, à la luette, aux amygdales, et quelquefois surtout à la commissure; leurs bords sont un peu rouges, durs, taillés à pic, à fond grisâtre, occasionnant des douleurs assez vives. Je ne parle ici que des chancres affectant les muqueuses; mais il est à remarquer que, selon qu'ils siégent sur la peau ou les muqueuses, et encore selon telle ou telle partie, ils offrent un aspect différent. Je dis plus : on distingue des ulcérations vénériennes, ou chancres, qu'on appelle primitives; mais on distingue encore des ulcérations secondaires (symptômes secondaires), que les ennemis jurés du mercure regardent comme toujours causées par ce métal, et d'autres, par une infection générale de l'économie. Il est quelquefois difficile d'alléguer à ces différents accidents leur véritable cause. Une personne sujette à caution se présente avec ulcérations dans la bouche; ses dents sont assez mauvaises : qu'on se garde bien

de prononcer chancre vénérien, car le plus souvent ce ne sont que des aphthes. J'ai vu commettre et ai commis moi-même cette erreur. Examine-t-on les parties sexuelles de l'un ou l'autre sexe, on trouvera différentes sortes de lésions : tantôt ce seront le résultat d'un coït impur généralement facile à diagnostiquer, tantôt le résultat de scoriations après des rapports sexuels entre organes disproportionnés relativement l'un à l'autre; tantôt enfin, et surtout chez les femmes, on trouve des ulcérations qu'elles appellent des rougeurs, surtout quand elles ont pris du mercure difficile à caractériser.

Dans une salle de l'hôpital des Vénériens, qui était confiée à mes soins lorsque j'y étais élève, j'ai vu un homme entre autres qui avait été porteur de chancres et de blennorrhagies à plusieurs reprises, pour lesquels il avait pris de la fameuse et classique liqueur. Il avait lors de son entrée des ulcères superficiels, cinq ou six aux joues (à la partie interne) et à la base de la langue. Des frictions avec le chlorure d'or lui furent prescrites par M. Puche. Il me prie de voir sa compagne : elle me dit avoir mal à la gorge et éprouver de la difficulté à avaler; les dents sont mauvaises; sur les parois buccales existent quelques petites ulcérations; la luette est à moitié rongée; à la vulve se remarquent quelques rougeurs, et une ulcération assez profonde derrière l'anneau vulvaire ; le spéculum ne fit découvrir rien de particulier; puis enfin elle avait pris un grand nombre de pilules de la rue des Lombards. Ayant vu un grand nombre de maladies syphilitiques tant à l'Hôtel-Dieu de Caen qu'à l'hôpital des Vénériens de Paris, alors de rapporter telle et telle affection à telle et telle cause : mais mon diagnostic était-il vrai sur tous les points? J'ai vu dans le service de M. Ricord un de mes amis à qui chancres, bubons et blennorrhagie avaient procuré un billet d'admission, porter plusieurs ulcérations mercurielles qu'on eût facilement prises pour des ulcérations syphilitiques secondaires, d'autant plus que la salivation était presque nulle, ainsi que la fétidité de l'haleine. Ils furent très-longs à se guérir, malgré le traitement le mieux exécuté.

Les ennemis du mercure lui ont attribué une foule d'accidents qui ne sont que le résultat d'une infection générale. Les syphilides, par exemple, soit crustacées, lenticulaires, ont été et sont observées tous les jours chez des malades qui n'ont jamais pris un atome de mercure. J'en dirai autant de ces ulcérations qui siégent sur les muqueuses et buccales et nasales et génitales. Quant aux douleurs nocturnes, douleurs qui ne laissent prendre aucun repos aux malades à cause de leur violence, il paraîtrait qu'elles sont plutôt dues au virus syphilitique qu'au mercure. J'en dirai autant de ces périostoses exostoses que l'on voit affecter les os longs de préférence; j'ai vu M. Blandin à la Pitié, enlever des exostoses éburnées à un homme qui avait vraiment une tête grosse comme un boisseau. Malgré les questions réitérées que lui fit M. Blandin, il ne put découvrir ni antécédents syphilitiques, ni emploi des mercuriaux.

La syphilis peut produire la cécité. J'ai vu un militaire à l'Hôtel-Dieu de Caen, qui portait un chancre à la lèvre supérieure : pas un atome de mercure ne fut administré ; le pansement fut simple, et quoiqu'un séton fût placé à la nuque, comme révulsif contre l'ophthalmie commençante, le militaire perdit entièrement la vue dans l'espace de cinq mois.

On a regardé l'alopécie comme souvent produite par la syphilis, mais elle est la suite d'une grande quantité de maladies.

Pour terminer l'énumération des accidents dus et au mercure et à la syphilis, qu'il me soit permis de citer les caractères auxquels M. Lagneau reconnaît les ulcérations mercurielles et les ulcérations vénériennes. Les premières diffèrent des secondes, dit-il, en ce qu'elles se manifestent à la suite du stimulus appelé sur la bouche par l'action du mercure; qu'elles sont communément en beaucoup plus grand nombre que les chancres vénériens, qui s'observent rarement au delà de deux ou trois, et surtout parce qu'elles sont superficielles et couvertes d'une pellicule ou escarre blanche. Si ce n'est en arrière des dents molaires ou par le fait du rapprochement fréquent des mâchoires qui compriment et déchirent les parties tuméfiées, leur surface est

parsemée de points rouges sanguinolents; leurs bords étant d'ailleurs toujours d'un rose pâle et blafard, comme le reste de l'intérieur de la bouche, tandis que les ulcères syphilitiques sont profonds, ont les bords élevés, enflammés d'un rouge foncé, et que leur surface, au lieu d'être d'un blanc laiteux comme ceux dus au mercure, est d'un gris sale. jaune, ou bien tout à fait brune. Une autre différence encore, c'est que celles dues au mercure sont à l'intérieur des joues et sur le bord de la langue, où la pression que les dents exercent sur ces parties, très-tuméfiées dans ce cas, paraît les déterminer plus encore que par l'action spécifique des préparations hydrargyriques, qui ne peut être regardée ici que comme donnant lieu à une prédisposition. Tandis que celles dues au virus vénérien affectent le plus ordinairement la partie interne ou le bord des lèvres, les commissures, la face supérieure de la langue ou le voile du palais.

D'après la fidélité de cette description et des faits précédemment examinés, je crois être en droit de dire qu'on peut généralement *déterminer les observations* produites par les *proportions mercurielles*, et celles produites par le virus syphilitique. Les cas douteux et difficiles font exception. Quand on a lu dans le grand livre de la nature, le diagnostic est généralement sûr.

III.

Des particularités de la structure de l'œil humain qui pourraient être considérées comme remédiant à l'aberration de sphéricité et de réfrangibilité.

L'homme, toujours avide, a voulu de tout temps renchérir sur la perfection de ses sens; non content d'avoir fait leur éducation, il invente encore des instruments pour différents motifs; car il leur manque toujours quelque chose selon lui. Voyez-le sur une tour : il arme son œil scrutateur, et par artifice rapproche les objets éloignés et

inaccessibles à l'œil nu. Il l'arme encore, quand il veut étudier les particules des corps. Dans la vieillesse, l'art lui donne de nouveaux yeux.

L'œil, dit Biot, est chez l'homme un instrument d'optique composé de divers milieux diaphanes, dont les couches et les formes réfringentes sont combinées de manière que les aberrations de sphéricité et de réfrangibilité y sont insensibles. Cet appareil concentre les rayons lumineux venant des objets, jette leur image sur une toile nerveuse où s'opère la sensation, qui se transmet ensuite au cerveau.

En étudiant l'œil d'avant en arrière, on trouve un segment de sphère ajusté au segment d'une autre sphère d'un diamètre plus grand réunis par leur base, appelés cornée transparente, l'humeur aqueuse, dont le nom lui vient de sa consistance; l'iris a son centre, sa pupille, ouverture pour permettre l'introduction des rayons lumineux, une lentille appelée cristallin; l'humeur vitrée un réseau nerveux, la membrane choroïde et la sclorotique, enfin, membrane opaque blanche, nacrée, épaisse, très-forte, sert de squelette à ce merveilleux organe.

Les instruments d'optique sont sujets à deux imperfections que l'on nomme aberration de sphéricité et de réfrangibilité.

L'aberration de sphéricité paraît être compensée ou au moins très-affaiblie dans la construction de l'œil, puisque nous pouvons voir encore assez nettement les objets à une très-grande distance anguleuse, autour de leur axe, et même en les regardant tout à fait de côté, auquel cas les rayons lumineux arrivent très-obliquement à cet organe. Il est possible que cette compensation résulte, en partie, de la composition du cristallin, composé de couches distinctes, dont les formes réfringentes sont vraisemblablement inégales, selon Biot. Mais M. Pouillet, qui en a disséqué un très-grand nombre, dit qu'il n'est pas composé de couches concentriques, comme on le suppose, mais de couches inégales en courbure et en épaisseur (fig. 229 et 230). Il en résulte que les couches centrales étant tout à la fois plus courbes et plus réfringentes que celles des bords, les rayons qui traversent ces dernières ne peuvent pas converger au même point que ceux qui ont

traversé les premiers. M. Pouillet en conclut que le cristallin n'est pas une lentille à un seul foyer, mais bien à un foyer multiple. En outre, on reconnaît dans la disposition de l'œil diverses particularités qui tendent évidemment au même but. Telle est, par exemple, l'existence d'un diaphragme placé au-devant du cristallin, et dont le contour opaque arrête leurs rayons, qui feraient de si grands angles avec l'axe. La contraction et la disposition du diaphragme est vraiment merveilleuse; sa face postérieure est recouverte par la choroïde, teinte du plus beau noir; de sorte qu'elle absorbe les rayons qui, se réfléchissant de la surface intérieure du cristallin, ou même du fond de l'œil, pourraient y être représentés, et altérer l'obscurité de l'appareil. Puis il se dilate et se contracte selon l'exigence des cas, avantage que n'ont pas nos lunettes et qui est très-grand. Il vaut mieux qu'il soit à l'intérieur de l'œil qu'à son extérieur. La position dans l'intérieur du premier milieu qui a réfracté les rayons est donc un moyen d'admettre une plus grande quantité de lumière avec un aberration de sphéricité moindre. Le célèbre Wollaston a voulu obtenir le même résultat avec ses loupes périscopiques qu'il a imaginées. Elles sont composées de segments de lentilles sphériques, plano-convexes, opposées par leur côté plane, et séparées par un diaphragme. Cette ingénieuse disposition a des avantages réels.

Les aberrations de sphéricité paraissent encore très-affaiblies par les pinceaux obliques. Dans la construction de l'œil, deux dispositions : 1° par la forme particulière de la face particulière du cristallin, qui, à en juger d'après les dessins des anatomistes, n'est pas parfaitement sphérique, mais plus plate au centre que vers les bords, ce qui fait que les pinceaux obliques la rencontrent sous de plus petites incidences; 2° C'est la concavité de la rétine qui fait qu'elle va, pour ainsi dire, se présenter au foyer propre de chaque pinceau.

Quant à l'aberration de sphéricité, il paraîtrait que l'humeur aqueuse, le cristallin, l'humeur vitrée, sont disposées de manière à produire une compensation à peu près pareille, puisque les images

qui se forment sur la rétine paraissent ordinairement toutes des propres couleurs des objets dont ils émanent.

Enfin, en admettant toutes les merveilles de ce mécanisme, son action nous offre encore des particularités inexplicables.

IV.

Donner les caractères des plantes de la famille des rubiacées, et l'indication des ordres qui y ont été établis.

Les rubiacées, dit le professeur Richard dans ses *Éléments d'histoire naturelle*, constituent une famille très-naturelle extrêmement nombreuse en genres exotiques. Nous ne possédons en Europe, disent de Lamarck et De Candolle, que celle de ces sections à laquelle on a spécialement réservé le nom d'étoilées (stellatæ), plantes pour la teinture. Les rubiacées ont la tige herbacée ou ligneuse, les feuilles opposées toujours simples et entières avec des stipules intermédiaires ou verticillées, et sans stipules. Le calice est adhérent avec l'ovaire infère; son limbe est entier ou à quatre ou cinq divisions; la corolle est monopétale, régulière, de forme variée, à quatre ou cinq lobes; elle est épigine, et donne attache à quatre ou cinq étamines. L'ovaire est tantôt didyme, à deux loges monospermes; son sommet est garni d'un disque épygine jaunâtre, surmonté par un style profondément bifide portant deux stigmates capitulés. Tantôt il est à deux ou à plusieurs loges polyspermes et surmonté d'un style et d'un stigmate simple ou bifide. D'autres fois enfin, il offre quatre, cinq ou un plus grand nombre de loges qui contiennent chacun un ou plusieurs ovules.

Le fruit présente beaucoup de variations; ainsi il est quelquefois didyme et formé de deux petites coques monospermes, sèches ou un peu charnues; d'autres fois c'est une capsule ou une baie à deux, quatre, cinq ou plusieurs loges renfermant une ou plusieurs graines dans cha-

cune de ses loges. L'embryon est toujours contenu dans un endosperme charnu ou plus souvent dur et corné.

M. le professeur Richard, qui a fait un mémoire général sur cette famille, inséré dans les *Mémoires de la Faculté d'histoire naturelle*, tom. V, forme environ cent soixante genres, et porte à onze le nombre de sections ou tribus naturelles. Mais le plan de son ouvrage (*Élém. d'hist. nat.*) ne lui permettait que de décrire : 1° les aspérulées ; 2° les cofféacées ; 3° les cinchonées.

M. Rautier, dans sa *Flore parisienne*, ne peut décrire que le genre 1° rubia ; 2° galium ; 3° asperula ; et enfin sherardia.

M. Fée, dans son *Cours d'histoire naturelle pharmaceutique*, distingue :

1° Des *rubiacées indigènes*, dans lesquelles on trouve les genres *rubia* (Linn.), *asperula* (Linn.), *galium* (Linn.);

2° Des *rubiacées exotiques : 1. herbacées*, dans lesquelles on trouve les genres *cephælis* (Swarth), *psychotria* (Linn.), *Richardsonio* (Kunth);

2. *Arborescentes*, dans lesquelles on trouve le genre *coffea* (Linn.);

3 *Cinchonées*, dans lesquelles on trouve les genres *cinchona*, 1° *peruviana ;* 2° *brasiliana exostenea* (H. et B.). 1° *Peruviana ;* 2° *antillana ;* 3° *brasiliana* ; 4° *australasia*.

Viennent ensuite I° les quinquinas vrais :

1° Les quinquinas gris ; 2° de Loxa, 3° de Lima.

2° Les quinquinas jaunes, *quinquina jaune royal* ou *calysaya*.

3° Quinquina rouge, quinquina rouge ordinaire.

Viennent enfin II° le faux quinquina :

1° Le quinquina caraïbe ; 2° piton ou de Sainte-Lucie ; 3° quinquina nova, le quinquina bicolor.

1° Naculia Gambier ; 2° suc de kino vrai, ou kino de Lind.

PROPOSITIONS.

I.

Les émissions sanguines, dans le traitement des maladies aiguës, selon la méthode de M. le professeur Bouillaud, produisent des résultats très-avantageux. Que ceux qui n'y croient pas se donnent la peine de voir! Mais quelle précision dans le diagnostic ne faut-il pas? Qu'il serait à souhaiter pour l'humanité que le successeur des Corvisart et des Laennec eût tous élèves dignes de lui!

II.

Le véritable traitement des chancres vénériens est la cautérisation avec le nitrate d'argent. C'est avec cette arme que M. Ricord leur déclare une guerre à outrance, tant à l'hôpital des Vénériens qu'en ville. La cautérisation guérit-elle toujours? Qu'on me permette de citer un fait assez curieux.

Un juif fut admis par M. Puche dans une des salles qui m'étaient confiées. Il portait deux chancres vénériens près du méat urinaire, et il avait eu précédemment une blennorrhagie. Une lentille se fût logée dans la plaie de l'un d'eux, et une grosse tête d'épingle dans la plaie du second. On lui prescrit la liqueur de Van-Swieten à la dose ℥j, ℥ij progressivement; on panse avec le cérat mercuriel pendant quinze ou vingt jours, mais nul changement dans la maladie. On prescrit une pommade avec le deuto-iodure de mercure. Des douleurs se manifestent, les petits chancres ont meilleur aspect; dix jours se passent sans cependant procurer la guérison. Je pratiquai alors trois ou quatre cautérisations, en mettant deux jours entre chacune d'elles. Je n'obtins pas un meilleur résultat. Le malade est sorti sans être guéri, après deux mois de séjour à l'hôpital: il y est rentré quelques mois après, toujours dans le même état. M'étant absenté de la capitale, je

n'ai pu savoir, à mon retour, ce qu'était devenue la maladie de cet Israélite.

III.

Le mode de traitement des hernies inguinales par M. le professeur Gerdy est vraiment une conquête de la chirurgie française; espérons que les chirurgiens de la capitale pratiqueront plus souvent cette belle opération ! Elle a été pratiquée plusieurs fois à l'hôpital des Vénériens par M. Puche, avec des succès que mon ami le docteur Désormeaux m'a assuré être très-satisfaisants. M. le professeur Velpeau a aussi pratiqué la même opération à l'hôpital de la Charité.

IV.

La boîte destinée à maintenir le moignon des membres amputés dans une atmosphère à température invariable, promet de grands avantages dans la pratique chirurgicale. MM. Guillot et Breschet, à qui l'on est redevable de cette découverte, obtiennent de très-grands résultats de son emploi. Depuis quelques jours M. Bérard jeune met cet appareil en usage chez un homme et une femme, et tout promet une prompte guérison.

V.

La phlébite n'est pas aussi redoutable qu'on le pense généralement, quand on fait la ligature des veines après les grandes opérations.



